

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 16

Artikel: Ci que nè vao pas comprendre
Autor: Sami
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

LE DRAPEAU VERT ET BLANC

AVEZ-VOUS vu de ces drapeaux verts et blancs, plus hauts que larges, et sur lesquels s'était oubliée parfois la vieille inscription : « République Lémanique » ?

Chacun sait que le premier Grand Conseil vaudois avait décidé que les couleurs cantonales seraient le vert et le blanc.

Quand le Grand Conseil a pris une décision cela lui suffit : il n'a pas à s'inquiéter du reste. C'était déjà ainsi en 1803. Le Petit Conseil lui, dut s'occuper de la confection du *drapeau vert et blanc*. On aurait pu en faire de tout neufs. Mais on était en temps de crise sans doute... C'est pourquoi, en juillet 1803, « le Bureau militaire » demande au Petit Conseil s'il peut faire rentrer « à Lausanne les Drapeaux (verts) déposés dans les diverses Communes du Canton, pour être mis aux Couleurs cantonales, les mêmes lames » pouvant servir à cet usage.

« Le Conseil autorise le Bureau à faire venir ces drapeaux ; il verra si l'on peut se servir d'une partie des taffetas, sinon il pourra écrire à Lyon pour connaître le prix du taffetas et en faire rapport.

» Les Drapeaux porteront la devise *Liberté et Patrie* avec l'inscription simple de Canton de Vaud et la désignation du No du Bataillon. »

Le drapeau vaudois avait ainsi gagné en *hauteur*. C'est bien dans le même sens que le Pays de Vaud avait grandi le 14 avril 1803.

Jaques Desbiolles.



LA DZORNIVA U CROUIE

Aa, pé le mondo, dé le dzeins que sont, di tot dzounes, adrâi que meint dé sindzes et que sant tré tot fêre avoué lau d'au mans ; yien a assebin que sont gauts à dé dou lan, que risquont pi dé s'estrepâ rein tiet ein sé copeint de pan avoué lau cût, et que ne sant po fêre ona tsevelhie de bâu.

Le Dâvid de Derrâi-le-Créte, on villhio vallet de per tsi no, étaï dinse. E sâve tré tot fêre tiet lou z'efants : lou dietze, le z'ëtsillie, le trâbllie, tot, tot. Dein le velâdzo, assetou que y'âve on siau que danâve, vito é faillhâi traci Derrâi le Crête, et mon David, que sé sare bouetâ ein quatre bocons po fêre service, âve d'abo fê d'ëtsaudâ son portagotte et dé boutsi le pertuis en tiestion.

La demeindze, s'ê coterdze ona vouarba avoué lou villhio que politiquâvont su la pliace, é trèsai son cût de sa fata, preinsâ on troset dé segnon, et d'ôn vouarbetta, avoué la man gautse é té tsapotâva ona téta dé tsavau, on piâ dé rouf ona tsedâire, tsétra, tsétra.

Le régent desâi que le David étaï on ambidesque, sutôt gautsi.

On coup, l'oncllio Djan âve veindu ona motetta u David, et cice vouellhâi payi rique raque, mé l'oncllio l'i fâ : « Te n'âs pas fauta dé mé bailli de l'ardzeint, te vindret mé fêre quâties dzornives ».

Ona senânnâ apré, le David étaï su le tâi de la maison à l'oncllio Djan, ein train dé récrevi ein tavellions, na pas ein toâl que meint é fânt tant pouetameint ara. E plântâve lou clîou avoué on martélet qu' maniyéve d'estra de la man gautse. L'oncllio Djan que vagnâi amoué p' l'etsila avoué ona bosse dé tavellions le t'aveve, s'arrête et l'i dit dinse :

— T'eimlevâi te pas ! T'e gautsi. Te dâi ona dzorniva u crouïe !

— Y compte qu'i la fêse, ouâi ! l'i répond c'baugre dé David.

Tot le monde a fê ona pecheinta décatalâie de rire, mé l'oncllio, qu'est prâu fierton, n'a fê état de rein.

Djan-Pierre dé le Savolles.

CI QUE NÈ VAO PAS COMPREINDRE

MAXIS dâo Battâu n'est pas que tant illuminâ. L'a tot parâi trâova n'a galeza fenna, vu que l'a dâo bin âo selâo et assebin à la banqua. Mâ on préteind que sa lûronne l'ein fâ de totâ les sortes à s'n hommo, que ne se maufiè de rein.

Tenfde, stu matin, vers sat hâore, âo momeint que Maxis menâve bâire s'âbte ; son vesin, que sâ tout l'a coudhâ lâi d'ere :

— Dis donc, Maxis, tê faut terî lè rideaux dâo païlo, quand te va cûrsi. Hier à nê, vè nâorât vu, comeint tê vâio ici, quand t'a eimbransî ta fenna.

— Caise-tê, que répond ci tabornio dè Maxis. hier à nê, i'été âo cabaret et ne su reintrâ qu'eivenor la miné ! ...

Sami.

LE POCHARD

AVEZ-VOUS connu le Grand Louis ? C'était le pochard... gentleman ! et je m'en voudrais de ne pas en fixer la caricature qui restera le type par excellence du poivrot bien éduqué.

Grand Louis, enfant, dépassait de cent coudees le niveau intellectuel de ses camarades, et le régent avait vivement engagé les heureux parents à le pousser aux études : le gamin-prodigie portant dans sa giberne, non le bâton de maréchal, mais « l'étoffe d'un futur Conseiller fédéral ».

On avait suivi aux conseils du pédagogue ; — et quels parents ne l'eussent pas fait ? — aussi, à l'âge de vingt ans, Grand Louis portait la casquette d'étudiant.

Ce que fut son passage dans sa société restera un poème et pour ses contemporains... un feu d'artifice !

Armé de dons si brillants, on fait fi des auditoires ; mais les parents qui trimaient pour le rejeton, future gloire de la famille, se lassèrent et coupèrent les vivres.

Pétrî d'amour-propre, il s'interdit de « taper » ses amis, déserta le « stamm » et entra, comme clerc, dans l'étude de l'avocat la mieux cotée à cette époque-là.

Le vivre et le couvert assurés, Grand Louis se lança dans la politique.

Membre passif de nombreuses sociétés, il fut un major de table étincelant et partant activement recherché.

Que de toasts improvisés, de discours truculents, de refrains patriotiques, de réparties gouailieuses, de coups de boutoir sur l'adversaire poli-

que durant trente ans, mais aussi que de démonstrations « trigonographiques » aux rentrées nocturnes.

Aussi, à cinquante ans, Grand Louis, alcoolisé jusqu'à la moelle, était une épave pour le travail, et l'on ne reconnaissait pas dans cette figure ravagée le beau gas de vingt ans.

Bohème, il arpenteait tout le canton par le noble sport pédestre et pour cause... Il avait noué, au temps de sa popularité, de solides amitiés — et de quels noms ! — qui restèrent indéfectiblement fidèles.

Sous les défroques du Monsieur le Préfet, du Pasteur ou du Docteur, il gardait une certaine dignité de magistrat retraité.

Yeux vitreux, joues couperosées, nez tuméfié — vrai falot de Diogène — Grand Louis, disait-il, avait lutté toute sa vie contre la mévente des crus de nos coteaux ! Pouvait-on le condamner ?

L'hiver, il établissait son quartier à la montagne. Sans bruit, il passait d'une pente à l'autre, s'asseyant invariablement à la même table, parcourait les journaux et attendait qu'on l'invitât à partager un verre ; il acceptait toujours, mais ne mendiait jamais : c'était un principe.

Sa mémoire prodigieuse donnait à sa conversation du brio ; émaillée d'anecdotes cocasses, les consommateurs faisaient cercle autour du cau-seur intéressant.

Un soir, il s'était affalé au bord du talus ; deux ministres qui rentraient d'une conférence pastorale, s'essayèrent à le remettre sur pied. Grand Louis fit un geste symbolique, accompagné de cet ordre :

« Que ceux qui sont debout, prennent garde qu'ils ne tombent. »

Grand Louis n'est plus ! A part sa faiblesse de caractère, c'était le garçon sympathique qui n'a jamais connu la médisance à l'égard du prochain. Paix à ses cendres.

LE REMÈDE A LA CRISE

NOUS aussi, nous voulons célébrer le quatrième centenaire de la « Chronique gargantua » et de « Pantagruel ». Nous le célébrons à notre manière, c'est-à-dire en rappelant que Rabelais, du temps qu'il était médecins, écrivait des almanachs, à l'usage de ses malades, pour les faire rire.

On a toujours besoin de rire, mais, à l'heure présente, plus qu'à toute autre. Si nous faisons contre mauvaise fortune, bon cœur et joyeux visage, si nous tâchions de conserver notre bonne humeur en tenant des propos gais, plutôt que de parler de la crise, ne croyez-vous pas que les choses iraient un peu mieux ?

Mais au contraire, il semble que la plupart des gens veulent aujourd'hui paraître tristes à tout prix, envers et contre tout. Comme il y a actuellement le « snobisme de la purée », il y a le snobisme de la mine d'enterrement. A cause de la crise, on se donne cette mine-là. Disons-le franchement : c'est absurde.

Ah ! sans doute, ceux que cette crise atteint ne sont guère disposés à la joie. Mais il faut quand même s'efforcer de réagir contre le pessimisme envahisseur. Et comment y parviendra-t-on si ce n'est en s'efforçant de « ne pas s'en faire ». On a répété cette formule, au cours de la guerre, pendant des mois ; et, à prendre parti du désordre

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.